

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 21 juin
2023

EN BREF

- Un projet de rénovation du pont reliant Les Roches-de-Condrieu (Isère) à Condrieu (Rhône) est mené en partenariat entre le Département du Rhône et le Département de l'Isère, co-proprétaires de l'ouvrage.
- Ce 21 juin, les deux Présidents ont signé la convention qui transfère la maîtrise d'ouvrage au Département du Rhône.
- La construction d'un nouveau pont et d'une passerelle mode doux est la solution privilégiée par les deux collectivités.

PONT DE CONDRIEU- LES ROCHES-DE-CONDRIEU

Vers la construction d'un nouveau pont et d'une passerelle modes doux

Dans le cadre du projet de rénovation du pont reliant Les Roches-de-Condrieu à Condrieu, **Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône et Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère, ont signé, ce mercredi 21 juin, la convention qui transfère la maîtrise d'ouvrage au Département du Rhône.**

Les deux Présidents en ont profité pour faire un point d'étape sur les scénarii étudiés, compte tenu de la vétusté du pont actuel, qui date de 1936. Ils ont annoncé qu'une solution est privilégiée à ce stade des études : **la construction d'un nouveau pont et d'une passerelle pour les modes doux.**

Une concertation publique est officiellement lancée pour recueillir les attentes des usagers et des habitants. Elle a lieu du 21 juin au 13 octobre 2023.

LE CONTEXTE

Situé entre les communes de Condrieu (Rhône) et Les Roches-de-Condrieu (Isère), ce pont permet de franchir le fleuve Rhône en reliant ses deux rives. Les Départements du Rhône et de l'Isère en sont tous les deux propriétaires.

En 2020, suite à un rapport d'inspection alarmant, s'inscrivant dans le cadre de surveillances régulières, **le Conseil départemental du Rhône a décidé d'initier le projet de rénovation de ce pont dont il est gestionnaire.**

Entre juillet 2021 et octobre 2022, une première phase d'études préliminaires a été menée afin d'établir **un diagnostic du pont** et d'étudier **les solutions possibles** de renouvellement de cet ouvrage, en intégrant le déplacement sécurisé des modes doux.

L'ensemble du projet est estimé à 30 millions d'euros, financés à parts égales par les Départements du Rhône et de l'Isère.